



Pollution des sols aux dioxines dans le quartier du Vallon

Depuis la découverte de la présence d'une pollution aux dioxines dans la région lausannoise, le Canton a lancé, en collaboration avec la Ville, plusieurs campagnes d'analyses de sols pour évaluer le niveau et l'étendue de cette pollution dans le territoire.

En parallèle, Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique) a été mandaté par le Canton pour définir les risques liés à l'exposition à ces sols. Les recommandations sanitaires nécessaires en fonction du degré de pollution des sols et de leur usage ont ainsi pu être définies.

Aucune source de pollution n'est encore en activité. Cette ancienne pollution des sols aux dioxines est vraisemblablement liée à l'exploitation de l'ancienne usine d'incinération des déchets ménagers du Vallon en fonction de 1958 à 2005. L'usine actuelle de Tridel n'est pas concernée. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable de la Ville n'est pas menacée par cette pollution.

Vous pouvez continuer à jardiner et à vous balader.



Ville de Lausanne



Recommandations à appliquer dans le quartier du Vallon

Dans les deux plantages du Vallon:



NE PAS MANGER DE TERRE



LAVER ET PELER LES
LÉGUMES ET FRUITS



SE LAVER LES MAINS

A la place de jeux de la place du Nord:



NE PAS MANGER DE TERRE



ACCÈS LIMITÉ À 3X/SEMAINE AUX ENFANTS EN BAS ÂGE
POUR LIMITER L'INGESTION INVOLONTAIRE DE TERRE
(RÉFLEXE MAIN-BOUCHE)

Dans les potagers et espaces verts environnants (Hermitage, Sauvabelin, etc.):



NE PAS MANGER
DE TERRE



ACCÈS LIMITÉ À 3X/SEMAINE
AUX ENFANTS EN BAS ÂGE
POUR LIMITER L'INGESTION
INVOLONTAIRE DE TERRE
(RÉFLEXE MAIN-BOUCHE)



NE PAS CONSOMMER DE
CUCURBITACÉES CULTIVÉES
SUR CES SOLS*

* courgettes, courges, melons,
concombres, pâtissons, etc.



LAVER ET PELER
LES LÉGUMES
ET FRUITS



SE LAVER LES
MAINS

Pour plus d'informations :

Email : info.dioxine@vd.ch – Tél. : 021 316 40 30
(le lundi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 8h30 à 11h30)
Consultez la page : → www.vd.ch/sols-dioxine

Informations
sanitaires

